

Le SCoT, un projet de territoire partagé

La concertation citoyenne a pour objectif d'associer les habitants aux projets et de les faire réagir quant à la place qu'ils peuvent occuper. En effet, un projet n'a d'intérêt que s'il est porté par l'ensemble des acteurs d'un territoire et qu'il vit.

Au cours des mois d'avril et mai 2018, les moyens et les actions à mettre en œuvre pour réaliser les cinq objectifs du projet de territoire décliné dans le schéma de cohérence territoriale (SCoT) ont été présentés et partagés avec les habitants. Les objectifs poursuivis par le SCoT à l'horizon 2040 sont les suivants :

- parvenir à un développement équilibré du territoire ;
- conforter et améliorer la qualité de vie des habitants ;
- concilier la préservation des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité avec le développement de l'urbanisation ;
- consolider l'attractivité économique en utilisant les atouts du territoire ;
- affirmer une identité intercommunale.



Il s'agissait pour les habitants de mieux saisir le contenu du SCoT, appréhender les enjeux qu'il soulève et comprendre ses conséquences sur le quotidien de chacun. Tous les habitants qui le souhaitent ont ainsi pu s'informer par divers rendez-vous : quatre réunions publiques se sont tenues à Cozes, La Tremblade, Royan et Saujon, mais aussi grâce à une exposition itinérante dans les 33 communes.



Afin d'avoir une vision plus globale et plus complète de ce projet complexe, une exposition permanente au siège de la CARA et une consultation des documents sur le site internet de l'agglomération, www.agglo-royan.fr, permettent de s'informer et de s'exprimer de façon continue sur le projet de territoire. N'hésitez pas : donnez votre avis ! Faites-nous part de vos propositions pour l'avenir du territoire !



QUELLE PLACE DONNÉE AU CITOYEN DANS LE PROJET DE TERRITOIRE ?

À l'occasion de ces différents rendez-vous, les citoyens ont été interrogés sur le rôle qu'ils pouvaient avoir dans la mise en œuvre du projet de territoire. Les documents relatifs au SCoT sont disponibles sur le site internet de la CARA (www.agglo-royan.fr), rubrique Aménagement.